

CIRCULAIRE / CIRCULAR 001/21

Capteurs de roue / Wheel sensors

La présente circulaire a pour objectif de clarifier le contenu de l'Article 5.3 du Règlement Technique de la Coupe E-Rallye de Régularité 2021.

L'utilisation de dispositifs GPS est recommandée.

Les capteurs de roue (ou de vitesse) odométriques ne sont autorisés que si :

- Les instruments supplémentaires sont correctement fixés et leurs connexions électriques réalisées de manière professionnelle.
- Les capteurs de roue / vitesse, supports, aimants, etc. sont entièrement démontables et ne nécessitent aucune modification de la voiture (trous, boulons, soudures, pièces soudées, etc.).

Les câbles et connecteurs doivent impérativement passer par les trous existants prévus par le constructeur.

L'installation des composants et câbles supplémentaires doit être sûre et réalisée de manière professionnelle.

Les Commissaires Sportifs de l'épreuve ou le Délégué Technique peuvent demander le retrait de l'un des composants définis ci-dessus pour des raisons de sécurité.

The objective of this circular is to clarify the contents of Article 5.3 from the Technical Regulations governing the 2021 E-Rally Regularity Cup.

The use of GPS devices is recommended.

Odometer wheel (or gear) sensors are allowed only if:

- The additional instrumentation is fixed properly and its electrical connections are done professionally.
- The wheel / gear sensors, supports, magnets, etc. are entirely removable and do not require any modifications to the car (holes, bolts, welds, welded parts, etc.).

Cables and connectors must be passed through the existing holes provided by the manufacturer.

The installation of the added components and wires must be safe and must be performed in a workmanlike manner.

The Stewards of the event or the Technical Delegate may request the removal of any of the above defined components on the grounds of safety.

Voir les exemples ci-dessous

See examples below

